

Epreuve écrite de composition portant sur une question de la société contemporaine

SUJET : « Il n'est pas de punition plus terrible que le travail inutile et sans espoir ». Albert CAMUS (1913-1960)

Dans quelle mesure cette affirmation peut faire écho au rapport au travail dans les sociétés contemporaines ?

Environ 15 %, c'est à peu près la part de notre vie entière (éducation, sommeil, retraite inclus) que nous consacrons au travail ; une portion fort modique, au regard de l'expérience du travail qu'ont eue nos ancêtres aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles.

Dans ce calcul, on identifie au travail, le travail marchand, c'est-à-dire accompli en vue de produire des richesses alors que, à l'évidence, la notion de travail est bien plus large et renvoie aussi à l'étude, à l'entraide, au travail domestique, etc. Il n'empêche, lorsque l'on envisage le travail, c'est instinctivement vers le travail marchand que se porte la réflexion et, paradoxe de l'époque contemporaine, alors qu'on n'a probablement jamais si peu travaillé depuis deux cents ans (il semble par exemple qu'au Moyen Age le travail fut quantitativement faible du fait de la nécessité de travailler de jour et de l'obligation de chômer lors des fêtes religieuses), une large part de la population vit de plus en plus durement le fait d'avoir à travailler quotidiennement, faisant sienne la phrase d'Albert Camus suivant laquelle : « il n'est pas de punition plus terrible que le travail inutile et sans espoir ». Pour cette fraction de la société, à vrai dire de plus en plus considérable, qui regroupe les travailleurs de la première ligne mais aussi des cadres désabusés, le travail semble avoir perdu tout sens, s'être déshumanisé et être devenu une source de souffrances quotidiennes. C'est d'ailleurs, vraisemblablement, à l'aune de cette souffrance, de ce travail vécu comme une violence, qu'il faut comprendre le fort mouvement de protestation qui a accompagné la réforme des retraites.

Cette situation ne laisse pas d'interroger : quelles sont les causes de cette souffrance?, dont la vivacité est d'autant plus surprenante que nous y sommes de moins en moins longuement exposés. Ou, pour le dire autrement : notre aversion contemporaine pour le travail est-elle bien raisonnable ?

Les transformations de la société et du travail expliquent très largement ce malaise vis-à-vis du travail, dont l'origine est toutefois ancienne comme en attestent plusieurs doctrines philosophiques (I). Mais une société sans travail serait une société sans espoir ; aussi, plutôt que d'encourager la disparition de celui-ci, mieux vaudrait le réinventer pour qu'il cesse d'être vécu comme une punition (II).

Les transformations de la société et de l'emploi tendent (dans la société contemporaine) à renouveler et à exacerber les critiques anciennes (notamment marxistes) dont le travail a fait l'objet (I).

De nombreux courants de pensée et expériences historiques ont mis en lumière le caractère potentiellement aliénant et punitif du travail pour l'homme (A).

Le travail peut en première approche être vu comme la conséquence fatale de la finitude de l'homme, voire même d'une certaine déchéance (1).

Si l'homme doit travailler, c'est malheureusement qu'il ne peut faire autrement, contraint qu'il est de devoir arracher à la terre et à son environnement les fruits nécessaires à sa propre subsistance. Peut-être n'en a-t-il pas toujours été ainsi, ou à tout le moins cette contrainte a sans doute pu être vécue moins durement par le passé, comme le suggère l'anthropologue Marshall Sahlins, dans son ouvrage Âge de pierre, âge d'abondance, il développe la thèse suivant laquelle les chasseurs-cueilleurs de la préhistoire avaient une vie bien moins laborieuse que la nôtre. Cette théorie, qu'il développe à partir de l'observation des bushmen d'Australie, sécularise les conceptions antiques et bibliques du travail qui voyaient dans celui-ci la conséquence d'une chute originelle ; que celle-ci soit le produit de la succession des âges (allant de l'âge d'or à celui d'airain en passant par l'argent) dans la culture hellénique, ou qu'elle résulte d'une faute (la consommation du fruit de la connaissance) dans La Genèse.

Pour ces traditions, comme on peut le lire chez Hésiode dans Les Travaux et les jours : « La faim est partout la compagne de celui qui ne s'emploie pas à la tâche ».

Poursuivant cette critique ancestrale, les penseurs marxistes ont vu dans le travail un rapport d'exploitation du prolétariat par la bourgeoisie, conduisant à l'aliénation de l'homme (2).

C'est ce que montre Marx, dans les Manuscrits puis dans le Capital, en s'appuyant sur les observations que feront le médecin René Villermé et Engels de la situation désastreuse du prolétariat ; cette nouvelle classe de travailleurs qui afflue dans les villes à la faveur de la Révolution industrielle et de l'exode rural.

Cette critique marxiste reste pour une large part d'actualité. Elle fustige l'emprise sur les corps qu'occasionne le travail, tout particulièrement le travail à la chaîne dont Les temps modernes de Chaplin ont porté à l'écran les méfaits. Elle dénonce l'aliénation qui résulte de la division croissante du travail et de la spécialisation toujours plus poussée des travailleurs, qui dépossède ceux-ci du sens qu'ils pouvaient trouver dans le travail dans son organisation ancienne. Elle critique l'accaparement du surtravail (on dirait aujourd'hui la valeur ajoutée) par le capitaliste, au détriment du travail à qui il est tout juste laissé de quoi survivre. Cette dernière critique, toute proportion gardée, n'est pas sans évoquer les débats fréquents qui entourent la question du partage de la valeur ajoutée.

Par ailleurs, de nombreux régimes politiques ont instrumentalisé le travail pour en faire une punition mortelle (3).

Ce fut bien sûr le cas des régimes totalitaires : « Le travail rend libre » pouvait-on lire à l'entrée du plus tristement célèbre des camps de concentration nazis ; alors que la formule « la liberté par le travail » ornait le frontispice de camps de travail soviétiques. Il s'agissait dans les deux cas d'épuiser, d'anéantir par le travail. Une forme de punition (la barbarie nazie et soviétique XXX) à laquelle la République a également eu recours avec l'institution du bagne.

Précisément, dans nos sociétés contemporaines, avec la montée de l'individualisme, la fin des transcendances et les transformations du travail, le sens de celui-ci tend à s'estomper et la perception de son caractère punitif à s'exacerber (B)

La fin des grandes transcendances et la montée de l'individualisme contribuent certainement à la recherche d'une satisfaction immédiate faisant l'économie du travail (1).

Ce mouvement tient à la sécularisation (au sens large) de nos sociétés et à la disparition de la croyance en une vie meilleure, une espérance à venir, fût-ce la vie après la mort chez les Chrétiens ou la dictature du prolétariat chez les marxistes.

Cet affaissement des espérances collectives est en outre amplifié par les progrès de l'individualisme, entrevus par Tocqueville dans De la Démocratie en Amérique, mais encore largement accentué dans la deuxième moitié du XXème siècle. S'il n'y a rien à attendre d'un au-delà, et si seul compte le *moi* (le « tout à l'égo » selon la formule de Régis Debray) à quoi bon travailler ? La société ne considère sans doute plus comme Rousseau le faisait dans L'Emile, que l'individu doit « payer en travail le prix de son entretien » et que « riche ou pauvre, puissant ou faible, tout citoyen oisif est un fripon ».

Il est vrai qu'en retour le travail semble de moins en moins une source d'émancipation pour les individus (2).

C'est ce que montre le sociologue Philippe d'Iribarne, dans le livre qu'il consacre à cette question : Le Grand Déclassement. Il y souligne la perte d'autonomie qu'ont enduré la plupart des travailleurs, et notamment les cadres, à la faveur d'un « lean management » (un management par la performance), exclusivement quantitatif, uniformisant toutes les tâches et procédures, et ne leur laissant au total que très peu de latitude ; mettant fin ainsi, au passage, au management paternaliste mais bienveillant que ces chefs d'équipe pouvaient exercer. Certes, les plus hauts dirigeants conservent un pouvoir de décision, mais les fonctions en question sont bien peu nombreuses et sont le plus souvent réservées aux membres des grands corps, lesquels constituent trop souvent (mais heureusement pas toujours !) une Noblesse d'État, comme a pu le souligner Pierre Bourdieu dans son ouvrage Noblesse d'État : Grandes écoles et esprit de corps ; des grandes écoles où malheureusement, du fait de nombreuses raisons et en particulier du fait des difficultés que rencontre l'école républicaine, ce sont de plus en plus des Héritiers qui ont tendance à se succéder, pour reprendre le titre d'un autre essai de Bourdieu.

L'époque contemporaine est même marquée par la réapparition d'un nouveau prolétariat (3).

Son émergence est notamment le fait de l'économie numérique, qui tend à polariser, c'est-à-dire, comme le montre l'économiste Daniel Cohen dans Le Monde est clos et le désir infini, à supprimer les activités intermédiaires dans la chaîne de valeur, pour ne plus laisser subsister que celles qui sont à son sommet, ainsi que les moins valorisées, et parmi lesquelles figurent tous les métiers associés aux plateformes numériques, qu'il s'agisse des services de VTC, de nettoyage ou de livraison à domicile.

Mais si le travail « intéressant » ne concerne plus qu'une minuscule élite, s'il est pour tous les autres source de souffrance et d'aliénation, ne faudrait-il pas chercher à en finir avec lui ?

Ce serait oublier qu'une société sans travail serait une société sans espoir, et c'est donc à la rénovation et non à la disparition du travail qu'il faut œuvrer pour qu'il ne soit plus vécu comme une punition (II).

Notre société demeure largement assise sur le travail, source d'espérance collective, et elle ne survivrait sans doute pas à sa disparition.

D'abord, parce que depuis l'avènement de la modernité, le travail constitue le fondement de notre société (1).

C'est en effet avec la modernité que le travail est devenu un des socles de notre société, notamment sous l'influence du protestantisme, qui a fait de la réussite économique un manque d'élection divine, ainsi que l'a montré Max Weber dans L'Éthique du protestantisme et l'esprit du capitalisme. Depuis lors, et sous l'influence de penseurs comme Descartes, le travail est vu comme un des instruments devant nous rendre « comme maître et possesseur de la nature » selon l'expression du Discours de la méthode. Le travail fonde le droit de propriété, via la part de nous que nous incorporons au monde par lui, ainsi que l'expose Loche dans son Traité du gouvernement civil. Enfin, le travail, et notamment sa division (par les gains de productivité qu'elle occasionne) est à l'origine de la prospérité collective, ainsi que l'a illustré l'économiste écossais Adam Smith dans La richesse des nations.

Ensuite, s'il est possible d'envisager l'avenir avec espérance, c'est grâce à la solidarité collective que le travail contribue largement à financer (2).

C'est d'ailleurs bien la perception que s'en faisait le Conseil national de la résistance et qui explique pourquoi le travail figure parmi les principes particulièrement nécessaires à notre temps visés par le préambule de la Constitution de 1946, lequel préambule dispose que : « tout homme a droit à un travail et le devoir de travailler ». Le travail est ainsi non seulement un droit, mais aussi un devoir : il est indispensable pour financer la solidarité nationale, et plus largement toutes les activités non marchandes que la société souhaite encourager, ainsi que le fait remarquer la sociologue Dominique Echnapper dans son ouvrage Contre la fin du travail. De fait, notre système de protection sociale demeure encore largement financé (quoique de moins en moins du fait du développement de la logique d'assistance et du fait des politiques de réduction du coût du travail) par les cotisations salariales, cet état de fait était particulièrement vrai pour les prestations assuranciellles (assurance chômage, assurance vieillesse) dont le financement renvoie à une conception bismarckienne de la protection sociale.

Sur un plan plus anthropologique, notre société ne survivrait sans doute pas à la fin du travail, annoncée par certains et espérée par d'autres (3).

Si certains, comme l'essayiste Jeremy Rifkin annonce (depuis le début des années 1990 !) La fin du travail comme la conséquence des progrès de la robotique et de l'automatisation ; et si d'autres appellent de leurs vœux une telle fin, comme le gendre de Marx, Paul Lafargue, qui affirmait dans un livre, ainsi intitulé, l'existence d'un Droit à la paresse, de nombreux penseurs amènent à redouter pour notre société les conséquences d'une telle disparition. Le philosophe Alain, dans Les aventures du Cœur souligne ainsi que le travail permet de pacifier la société, en instaurant chez les individus le souci de l'autre, le sens du service et de la coopération. Il note aussi que « Les mains d'Othello étaient inoccupées lorsqu'il s'avisait d'étrangler quelqu'un », en l'occurrence son épouse Desdémone. De même, l'essayiste Georges Bataille, dans L'érotisme, souligne que le travail est du côté du détenu, de la pulsion réfrénée, là où la barbarie a à voir avec la satisfaction immédiate des passions.

Ainsi, notre société ne peut faire l'économie du travail : soit ! Mais comment faire en sorte que celui-ci ne soit pas synonyme de souffrance quotidienne pour une large part de la société ?

Devant les souffrances qu'endurent certains dans leur travail, c'est un renouveau de celui-ci qui doit être recherché et exigé, et non sa disparition (B).

Les conditions de tous les travailleurs doivent ainsi être améliorées (1).

A cet égard, la tenue prochaine du futur pacte de la vie au travail, annoncé par le Président de la République constitue une opportunité idéale de réfléchir aux éléments que devrait couvrir cette nécessaire revalorisation. Trois questions prioritaires devraient être abordées. En premier lieu, celle de l'autonomie laissée aux travailleurs. Chaque métier, qu'il se rattache à un métier de direction ou d'exécution, devrait préserver pour l'individu un espace d'autonomie, de sorte à ce qu'aucun individu ne soit jamais considéré comme un moyen mais toujours comme une fin, pour reprendre l'impératif catégorique Kantien et l'appliquer au monde du travail. En second lieu, une attention toute particulière devrait être portée à la question de l'égalité des conditions de travail. Il n'est pas compréhensible que les travailleurs des plateformes ne disposent pas de davantage de droits sociaux (même si des avancées récentes ont eu lieu), ou de recréer de nouvelles inégalités entre les travailleurs pouvant bénéficier du télétravail et les autres. Pour ces derniers, le recours facilité à la semaine de quatre jours pourrait par exemple être considéré. Enfin, la question de l'échelle des salaires et des inégalités salariales mériterait d'être abordée, car de tels écarts de rémunération, comme on en constate dans la société contemporaine, minent la cohésion de celle-ci. Platon, dans Les Lois, n'avait sans doute pas tort de prescrire un rapport maximum entre les différentes fortunes.

Pour avancer dans ces différents chantiers, plusieurs voies sont possibles. La loi devrait sans doute être gardée comme dernier recours, et il conviendrait de privilégier la négociation collective des partenaires sociaux : les avancées dans ces différents chantiers pouvant être formalisées au moyen d'accords de branches, d'accords d'entreprise ou de conventions collectives. Dans la fonction publique, pour ses trois versants, une révision des statuts pourrait être envisagée.

Par ailleurs, il est urgent de favoriser la mobilité sociale (2).

Dans ses 18 leçons sur la société industrielle, Raymond Aron notait la contradiction qui existait dans nos sociétés contemporaines : elles professent l'égalité de tous mais ne peut donner à chacun un poste au sommet de la pyramide sociale. Pour le dire trivialement, un orchestre ne peut pas n'être composé que de premiers violons. Il faut donc que les places au sommet puissent être accessibles de tous. Cela suppose, comme le notait le philosophe Condorcet dans son Mémoire sur la nécessité de l'instruction publique, de développer l'enseignement initial mais aussi la formation tout au long de la vie, et ce d'autant plus que la formation initiale fut modeste.

Dans cette perspective, il convient de résister à toutes les pressions budgétaires tendant à instaurer un reste à charge positif dans le recours aux crédits de compte personnel de formation, alors que cela semble faire partie des projets de la direction du budget. Par ailleurs, il serait pertinent d'ouvrir davantage les formations dispensées par le CNFPT ou l'IGPDE, dans le cadre de la préparation aux concours administratifs ou dans le cadre de projet de reconversion au long cours. Ces formations constituent un très bon investissement pour les individus qui en bénéficient mais aussi pour la collectivité. Dans la mesure où la demande dépasse les possibilités de financement, le recrutement par concours dans ces préparations devrait être maintenu.

Le travail est donc les 2 fils de la nécessité et de la finitude de l'homme. Il est en ce sens une malédiction. Les transformations de la société et les mutations du travail ont rendu celui-ci douloureux pour une part croissante de la population. En ce sens, l'aversion contemporaine pour le travail peut se comprendre. Il faut cependant bien se garder d'y céder, car la protection sociale et la société dans son ensemble n'y survivraient pas. Il faut donc la réinventer pour qu'il ne soit plus vécu comme une punition.

Ce chantier vis-à-vis du travail devra aller de pair avec un effort dans la reconstruction de l'école. C'est la condition sine qua non pour que chacun puisse se réaliser dans un travail à la hauteur de son potentiel. Albert Camus en est le plus parfait exemple, lui qui avait rendu hommage, lors de la remise de son prix Nobel, à son instituteur Louis Germain.